

## SOCIÉTÉS SAVANTES

CADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. —

Séance du 3 mai 1898. — Présidence de M. Lafon. —

M. le Président donne lecture du discours qu'il devait prononcer aux funérailles de M. Humbert Mollière, si ce dernier n'eut interdit tout discours sur sa tombe (v. p. 295). — Dépôt de plusieurs demandes de candidature au prix Lombard de Buffières. — M. l'abbé Ulysse Chevalier fait hommage de la première partie d'un mémoire bibliographique sur les ouvrages publiés sur la liturgie. — L'Académie, après en avoir délibéré, décide qu'une Commission sera nommée pour la préparation des fètes du deuxième centenaire de la Compagnie, en 1900.

Séance du 10 mai 1898. — Présidence de M. Lafon. — Dépôt de plusieurs demandes pour le prix Lombard de Buffières. — M. le Président félicite M. Michel, membre émérite, qui assiste à la séance, en le remerciant d'avoir, dans son récent travail sur le centenaire du mètre, signalé à l'attention publique, un précurseur lyonnais du système métrique, en la personne de l'abbé Mouton, prêtre perpétuel de l'église collégiale de Saint-Paul, dont les travaux viennent d'être mis au jour par M. Bleton. — M. Michel répond que lorsqu'il a parlé de Mouton, il ignorait qu'il fût prêtre, car Delhambre, qui l'a cité le premier, ne le désigne que sous la qualification de célèbre astronome de Lyon. — M. Bleton fait observer que le travail de Mouton sur les mesures qu'il préconisait, avait pu facilement échapper à l'attention des savants, car il leur consacre seulement 20 pages de son livre. — M. le Président ajoute enfin que Mouton avait dû établir son observatoire sur le clocher de l'église Saint-Paul.